

SOMMAIRE DE LA LETTRE ECO N°203

Le Coin des Épargnants

- Le tableau économique et financier
- Les bourses dans le wait and see

C'est déjà hier

- Croissance française : un petit 0,2 % qui permet d'éviter la récession
- Quand le chômage fait du yoyo en France
- La confiance cherche toujours sa voie

Le Coin de la Conjoncture

- L'euro a-t-il un avenir ou pourquoi faut-il lire Joseph E. Stiglitz ?
- Les défis économiques de l'insularité: le cas de La Réunion (2ème partie)
- L'Islande, une île en plein bouillonnement

Le Coin des Tendances

- Les spécialistes des techniques de l'information et de la communication ne connaissant pas le chômage
- Le jeu vidéo, un secteur influent

Le Coin des Graphiques

- France / Royaume-Uni, le match

L'agenda économique et financier de la semaine

LE COIN DES ÉPARGNANTS

Le tableau financier de la semaine

| | Résultats 28 octobre 2016 | Évolution sur 5 jours | Résultats 31 décembre 2015 |
|---|---------------------------------|--------------------------|----------------------------------|
| CAC 40 | 4 548,58 | +0,38 % | 4 637 |
| Dow Jones | 18 161,19 | + 0,09 % | 17 423 |
| Nasdaq | 5 190,10 | -1,28 % | 5107 |
| Daxx Allemand | 10 696,19 | -0,14 % | 10 743 |
| Footsie | 6 996,26 | -0,34 % | 6 242 |
| Euro Stoxx 50 | 3 079,24 | +0,05 % | 3 100 |
| Nikkei | 17 446,41 | +1,52 % | 19 033 |
| Taux de l'OAT France à 10 ans (18 heures) | 0,466 % | +0,163 pt | 0,993 % |
| Taux du Bund allemand à 10 ans (18 heures) | 0,164 % | +0,158 pt | 0,634 % |
| Taux du Trésor US à 10 ans (18 heures) | 1,849 % | +0,093 pt | 2,269 % |
| Cours de l'euro / dollars (18 heures) | 1,0944 | +0,58 % | 1,0854 |
| Cours de l'once d'or en dollars (18 heures) | 1 270,630 | + 0,32 % | 1061 |
| Cours du baril de pétrole Brent en dollars (18 heures) | 49,975 | -3,69 % | 37,570 |

Les bourses dans le wait and see

Les Etats-Unis ont connu un rebond plus fort que prévu au 3^{ème} trimestre mais qui ne compense pas entièrement le trou d'air du début de l'année. Au niveau des indices boursiers, il a permis de compenser les résultats en demi-teinte de certains grands

groupes comme Apple, Amazon ou Exxon. Les investisseurs demeurent néanmoins très prudents. La baisse du cours du pétrole sur fond de stocks en progression démontre que les incertitudes restent nombreuses.

C'EST DÉJÀ HIER

La France à la traîne en matière de croissance

La France avec 0,2 % de croissance est en retrait par rapport à plusieurs de ses partenaires économiques. L'Espagne, malgré l'absence de gouvernement connaît toujours un rythme soutenu de croissance avec un gain de 0,7 % au troisième trimestre portant le taux de croissance annuelle à 3,2 %. Le Royaume-Uni subit le Brexit mais sans rompre. Le taux de croissance passe simplement de 0,7 à 0,5 % du 2^{ème} au 3^{ème} trimestre. Les Etats-Unis, de leur côté ont enregistré un bon résultat au cours du troisième trimestre avec un taux de croissance annuelle de 2,9 % (0,7 % pour le trimestre). Le rythme d'expansion de ce trimestre est le plus fort depuis ces deux dernières années. Ce rebond de l'activité qui a dépassé les attentes des experts repose sur une augmentation des exportations et des investissements.

La France se contente d'un petit 0,2 % qui permet d'éviter la récession

Le taux de croissance de l'économie française n'aura été que de 0,2 % au troisième trimestre. Certes, ce taux positif évite à la France de tomber en récession après le recul de 0,1 % du PIB au deuxième trimestre. Elle ne le doit qu'aux variations de stock et à l'investissement, les autres composantes, la consommation et le commerce extérieur, ayant joué négativement.

Stagnation de la consommation

Les dépenses de consommation des ménages stagnent pour le deuxième trimestre consécutif en raison du recul des dépenses de biens (-0,5 %), qui n'est que partiellement compensé par les dépenses de service en hausse de 0,3 %. Les attentats peuvent avoir pesé sur les achats des ménages au début du trimestre. Néanmoins, en septembre, les dépenses de consommation en biens diminuent de 0,2 % au mois de septembre prouvant que les Français demeurent très attentistes. La consommation est certainement entravée par la fin des gains de pouvoir d'achat générés par la baisse du prix du pétrole ainsi que par le maintien d'un fort taux d'épargne.

L'investissement de retour grâce à l'immobilier et aux services

Après une stagnation au deuxième trimestre, l'investissement augmente de 0,3 % au 3^{ème}. L'investissement en construction connaît une nette reprise avec une hausse de 0,9 % faisant suite à une contraction de 0,1 % au 2^{ème} trimestre. Les dépenses d'investissement en services marchands progressent également fortement avec

+1,1 % après 0,0 %. Ce sont les dépenses en logiciels qui sont les plus dynamiques. En revanche et c'est un point noir pour l'industrie, l'investissement en biens manufacturés se contracte nettement (-2,3 % après +0,3 %), notamment en matériels de transport et en biens d'équipements. Le résultat de l'investissement peut apparaître donc assez décevant surtout au regard du retard pris en matière d'investissement industriel ces dernières années.

Le commerce extérieur reste un maillon faible

Le commerce extérieur a pesé négativement sur la croissance du 3ème trimestre avec des importations en forte hausse, +2,2 % après -1,7 %) et des exportations qui ne progressent que de +0,6 % après +0,2 %. Au total, le solde extérieur contribue négativement à la croissance du PIB à hauteur de -0,5 point, après +0,6 point. Les variations de stock ont sauvé la croissance

Le salut est venu des stocks

Avec un gain de 0,6 % faisant suite à une contraction de 0,8 %, les variations de stock ont empêché la France de tomber en récession. Après une forte baisse, il est assez logique que les entreprises reconstituent leurs stocks surtout dans la perspective de la rentrée et de la fin d'année. Cette progression des stocks témoignent également que la confiance des chefs d'entreprise dans l'avenir n'est pas entamée.

Une croissance entre deux eaux

L'économie française devrait continuer à croître à un rythme de sénateur dans les prochains mois. Au regard des indicateurs dernièrement publiés (confiance des consommateurs et climat des affaires – voir ci-dessous), il n'y pas de véritable rupture dans la croissance mais pas non plus d'embellie à attendre. Le taux de croissance du dernier trimestre devrait se situer entre 0,2 et 0,3 % permettant d'atteindre 1,2 à 1,3 % sur l'année. Le léger redressement des prix du pétrole devrait un peu peser sur la consommation qui pourrait néanmoins profiter de l'amélioration du marché de l'emploi.

Quand le chômage fait du yoyo en France

Une baisse historique

En matière de chômage, les mois se suivent mais ne se ressemblent pas. Le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 1,9 %, soit 66 300 demandeurs d'emploi en moins, en septembre, après avoir augmenté de 1,4 % soit 50 200 (catégorie A) de plus en août. La baisse du mois de septembre est une de plus fortes de ces vingt dernières années.

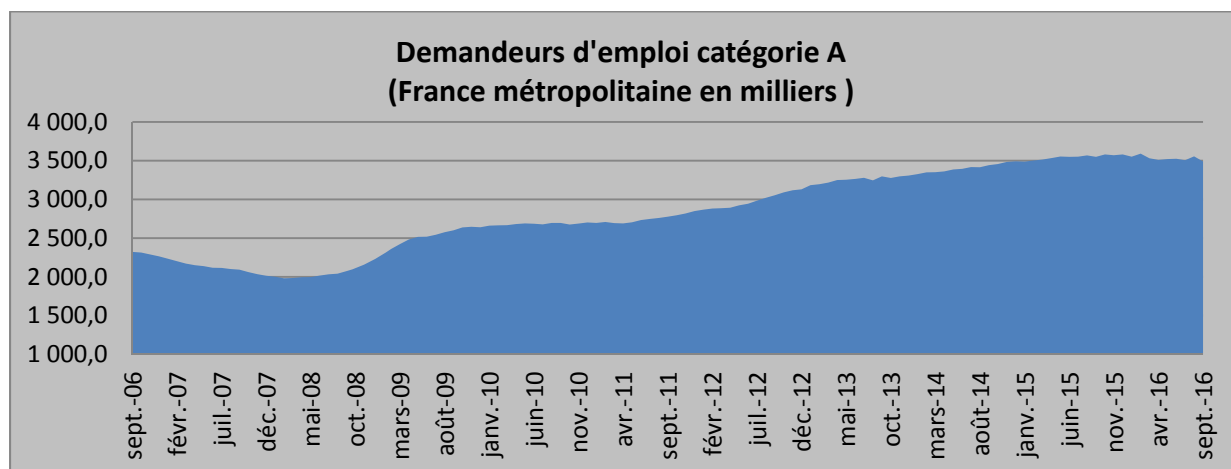
Sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A recule de 1,0 % (-35 200) et de 1,7 % sur un an. Il s'agit du troisième trimestre consécutif de baisse, une première depuis 2008. Fin septembre 2016, en France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A est donc de 3 490 500. En intégrant les catégories A, B et C, la France métropolitaine compte 5 480 200 personnes demandeurs d'emploi. Ce dernier chiffre recule de 0,7 % sur un mois mais augmente de 0,8 % sur trois et de 1 % sur un an. En incluant les départements et régions d'outre-mer, le nombre de demandeurs d'emploi s'élève à 3 746 500 pour la catégorie A et 5 781 300 pour les catégories A, B et C.

Des résultats de l'emploi de plus en plus en plus volatils

Les entrées et sorties s'accélèrent. Le volume croissant des CDD et des missions en intérim expliquent cette évolution. Au mois d'août, en raison de l'arrêt de nombreuses entreprises, il a été mis un terme à de nombreux CDD et missions d'intérim. Le développement des nouvelles formes d'activités pourrait être insuffisamment pris en compte dans le calcul des résultats corrigés des variations saisonnières 80 % des créations d'emploi sont des CDD. Le résultat de septembre est en phase avec les résultats de l'INSEE sur l'emploi. La France crée des emplois depuis 2015 sur un rythme de près de 160 000 par an (un peu plus de 80 000 ont été créés au cours du premier semestre après révision des premières statistiques sorties par l'INSEE).

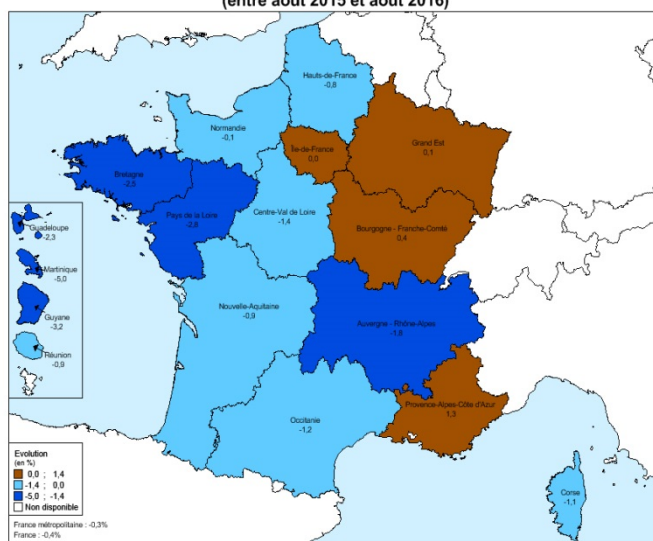
Par ailleurs, les effets des plans mis en œuvre par les pouvoirs publics, pacte de responsabilité et CICE, commencent à se faire sentir tout comme le plan de formation décidé cette année par le Président de la République. Il y a eu moins de nouveaux entrants à Pôle emploi en septembre (-5,5 %) et plus de sorties pour reprise d'emploi (+15,4 %).

La flexibilité accrue du marché du travail provoque des coups d'accordéon assez rapides. Pour le dernier trimestre de l'année, une accélération de l'activité est attendue permettant la poursuite de la baisse du chômage. Par ailleurs, les départs à la retraite étant concentrés plutôt en fin d'année, cela devrait également contribuer à accroître les embauches.



Les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne et Pays de la Loire sont celles qui obtiennent les meilleurs résultats en ce qui concerne la diminution du nombre de demandeurs d'emploi. Ces régions qui connaissent traditionnellement des taux de croissance supérieurs à la moyenne nationale disposent d'un tissu économique assez varié et composé de nombreuses entreprises de taille intermédiaire. Pour l'Outre-Mer, la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane enregistrent également une baisse notable du nombre de demandeurs d'emploi.

Evolution annuelle des demandeurs d'emploi de catégorie A par région (entre août 2015 et août 2016)



La confiance cherche toujours sa voie

La confiance des ménages toujours en-dessous de sa moyenne

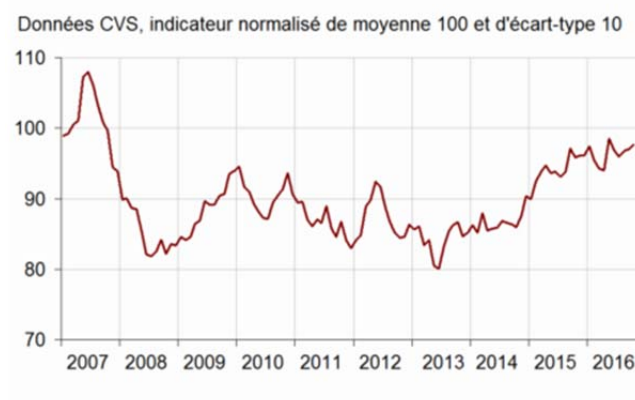
Selon l'INSEE, au mois d'octobre, la confiance des ménages augmente d'un point tout en restant en dessous de sa moyenne de longue période. L'indice permettant de la mesurer retrouve quasiment son niveau de mai 2016, qui était le plus haut depuis octobre 2007.

En octobre, l'opinion des ménages sur leur situation financière personnelle future s'améliore également ; l'indice gagne 3 points et retrouve son niveau de décembre 2015. Il se rapproche ainsi de sa moyenne de longue période. Le solde d'opinion sur leur situation financière passée est stable à un niveau légèrement inférieur à sa moyenne de long terme. La proportion de ménages estimant qu'il est opportun de faire des achats importants augmente de nouveau, légèrement. Le solde correspondant gagne 1 point et se situe au-dessus de sa moyenne de long terme. En octobre, en revanche, le solde d'opinion des ménages sur leur capacité d'épargne actuelle recule de 3 points et repasse au-dessous de sa moyenne de longue période.

Le solde concernant leur capacité d'épargne future est stable, légèrement au-dessus de son niveau moyen de long terme. La proportion de ménages estimant qu'il est opportun d'épargner se replie aussi (-3 points). Le solde demeure nettement inférieur à sa moyenne de longue période.

Les attentats ne semblent plus peser sur le moral des Français. La stagnation économique du deuxième trimestre a interrompu la tendance de forte hausse de l'indice.

Indicateur synthétique de confiance des ménages



Attentisme des entreprises

Comme en septembre, le climat des affaires mesuré par l'INSEE reste, en octobre, stable. L'indice se maintient à 101, un peu au-dessus de son niveau moyen de long terme (100). Le climat recule de deux points dans le commerce de détail, d'un point dans les services et l'industrie. En revanche, il est stable dans le bâtiment. L'indicateur de retournement qui mesure la tendance que prend l'économie est, en revanche dans la zone d'incertitude conjoncturelle.

Indicateur de climat des affaires France



Source INSEE

LE COIN DE LA CONJONCTURE

L'euro a-t-il un avenir ou pourquoi faut-il lire Joseph E. Stiglitz ?

La zone euro a bientôt l'âge de la majorité ; elle a réussi à surmonter les crises de 2008 et de 2011/2012 ; la Grèce est restée malgré sa tentation d'en sortir ; l'Allemagne a accepté des avancées fédérales au niveau de la politique monétaire malgré son opposition initiale. Pour autant, la monnaie commune fait l'objet de critiques tant de la part d'économistes que de la part de femmes et d'hommes politiques. Les interrogations soulevées lors de sa création persistent. Des doutes apparaissent sur sa capacité à réduire les inégalités. Certains considèrent aujourd'hui que l'intégration recule même avec la segmentation croissante des marchés financiers. D'autres estiment que les États européens ont réussi, devant le précipice grec, à trouver des solutions avec notamment la création du Mécanisme Européen de Stabilité Monétaire, embryon d'un véritable Fonds Monétaire Européen.

Dans son dernier ouvrage, « l'euro, comment la monnaie unique menace l'avenir du monde », le prix Nobel d'économie, Joseph E. Stiglitz tente, à sa manière et avec conviction, de lever ces interrogations. Il entend dépasser la problématique manichéenne, qui se pose aux États membres de la zone euro, rester coûte que coûte qu'elle qu'en soit le prix ou en sortir au risque de tout perdre. Il décrypte, avec précision, toutes les faiblesses de l'euro qu'il juge importantes

Selon l'auteur, il est plus que temps d'apporter des remèdes à l'euro qui n'a pas réussi à combler en 17 ans ses faiblesses congénitales.

En récusant tous les tabous, le Prix Nobel ose poser des questions qui dérangent :

- Les Européens ne se sont-ils pas trompés en créant l'euro ?
- La monnaie unique est-elle une machine infernale qui crée des inégalités ?
- Quelles solutions pour sortir de la crise européenne actuelle ?
- Est-il plus coûteux de maintenir l'euro en l'état que de mettre un terme à cette expérience ?
- Faut-il opter pour un divorce à l'amiable ou à une refondation ?

Il pense au fond de lui que l'euro est une erreur et qu'il est responsable d'une grande partie des problèmes européens constatés ces dernières années. Une autre démonstration aurait été possible, quelle aurait été la situation des États européens si l'euro n'avait pas été créé ?

Situé à gauche sur l'échiquier politique américain, ancien chef économiste de la Banque Mondiale et ancien conseiller de Bill Clinton, Stiglitz a toujours été circonspect face à la monnaie européenne. Il considère que si la crise de 2008 était d'origine américaine, elle est devenue assez rapidement une crise européenne en raison de l'euro. En l'état actuel des forces politiques, il doute des capacités de rebond de la monnaie unique. Il considère même que l'euro affaiblit les États nations

au point de remettre en cause leur unité comme en Espagne, en Italie ou en Belgique. Ce risque de partition existe également au Royaume-Uni qui ne participe pas à l'euro.

L'euro, un enfant mal né ?

La création de l'euro est un acte éminemment politique qui bizarrement a abouti à expulser le politique du champ de la politique monétaire. La monnaie commune est le fruit d'arbitrages. L'Allemagne a accepté la disparition du deutschemark afin de procéder au mieux à la réunification. En contrepartie, elle a, par ailleurs, exigé à ce que les nouvelles institutions monétaires européennes s'inspirent du système allemand : une banque centrale à l'esprit fédéral et indépendante. L'Allemagne échaudée par la grande inflation des années 20 ne voulait en aucun cas être contaminée par une dérive inflationniste d'un des États membres. De ce fait, c'est un mariage avec séparation des biens qui a été signé entre les États membres. Les signataires du Traité de Maastricht ne croyaient sans nul doute pas à la pérennité de cette formule. Fidèles au processus de construction européenne, ils pensaient que leurs successeurs reprendraient le flambeau et ajouteraient de nouvelles pierres à l'édifice.

Stiglitz ne croit pas, de toute façon, que la monnaie unique était la bonne solution pour approfondir la construction européenne. Il souligne que l'intégration économique peut être obtenue par d'autres moyens. Il met en avant les unions douanières entre les États-Unis et le Canada ainsi que la mondialisation qui se sont réalisées sans monnaie commune. Le coût des changes est à son avis très surévalué et de ce fait leur suppression n'aurait apporté que de faibles gains aux États de la zone euro. Il pense que l'Europe aurait dû consacrer plus d'énergie à renforcer son marché intérieur en lieu et place de vouloir instituer l'euro qui s'est retourné contre les États membres. Il note que les États de l'Union qui ont refusé de participer à la monnaie unique comme la Suède ou la République tchèque ont enregistré des taux de croissance supérieurs à ceux des États membres.

L'euro n'aurait atteint aucun de ses objectifs

Stiglitz émet un jugement assez tranché en considérant que l'euro n'a atteint aucun des objectifs que lui avaient assignés ses créateurs. Il n'a pas permis d'assurer la prospérité des États membres ni leur intégration politique. Il met en avant que le PIB réel par habitant de la zone euro est, en 2015, à peine plus élevé que le niveau qu'il avait atteint en 2008 et pour plusieurs pays il est même inférieur. Le taux de chômage est, en Europe, proche de 10 % quand il est de 5 % aux États-Unis. Dans certains États comme l'Espagne ou la Grèce, le taux de chômage a atteint 25 % et celui des jeunes était d'environ 50 %. A ses yeux, même l'Allemagne n'a pas tiré profit de l'euro, sa croissance n'étant que de 0,8 % par an depuis 2007 soit bien moins que les États-Unis.

Aux yeux de l'économiste, le renforcement de l'Europe en tant que puissance économique est très relatif. Il considère que ce n'est pas le poids en PIB ou en habitant qui fait la puissance. Il souligne par ailleurs que le déficit démocratique constitue un élément de faiblesse pour l'euro.

La monnaie unique a favorisé la divergence des États membres

L'euro a favorisé la divergence et non la convergence qui était un des objectifs recherchés. L'euro a aggravé les inégalités. Les pays les plus forts se sont renforcés quand les pays les plus faibles se sont affaiblis. Cette remarque vaut pour l'Allemagne que Stiglitz ne tient pas en odeur de sainteté. L'appauvrissement vaut pour les pays d'Europe du Sud mais il convient de relativiser la démonstration. De 1999 à 2008, ils ont enregistré des taux de croissance supérieurs à celle des pays d'Europe du Nord même si leur croissance était relativement déséquilibrée. Leur situation actuelle est meilleure que celle qui prévalait avant la monnaie unique.

L'euro a retardé les ajustements

L'euro aurait entravé les ajustements rendus nécessaires après la survenue des crises. La monnaie unique en instituant un système de change fixe a contraint les États membres à recourir à des politiques de déflations salariales. Par ailleurs, les taux d'intérêt uniques (du moins à l'origine) ont conduit à des bulles spéculatives qui ont alimenté la crise financière. L'entrée massive des capitaux en Espagne, au Portugal ou en Grèce au début du siècle a désorganisé les systèmes de production avec une spécialisation des économies dans la construction et le tertiaire. Cela a conduit à l'augmentation rapide des balances commerciales. Quand la crise est arrivée, les capitaux sont retournés dans les pays cœur de l'Europe avec comme conséquence la hausse des taux d'intérêt. Les bulles spéculatives ne peuvent pas être imputables au seul euro. Elles se sont produites dans de nombreux pays qui ne sont pas membres de la zone monétaire.

Au moment même où les capitaux affluaient vers le Sud, l'Allemagne a mis en œuvre une politique peu coopérative de baisse de ses coûts. De ce fait, la compétitivité allemande s'est accrue lui permettant de conquérir de nouvelles parts de marché d'autant plus facilement que les coûts augmentaient dans le Sud.

L'Allemagne du fait d'une démographie favorable, de son niveau de développement et de son passé, pouvait plus facilement que ses partenaires européens mettre en œuvre une politique de désinflation compétitive. Par ailleurs, en étant la puissance dominante, elle bénéficiait des meilleurs taux d'intérêt réduisant le coût de son endettement. Enfin, plus les pays périphériques se désindustrialisaient, plus elle augmentait ses excédents commerciaux et, par ricochet, ses capacités d'investissement. Elle capte ainsi une partie de la richesse européenne tout en refusant l'idée de transferts entre États. Ce système apparaît donc très déséquilibré et intenable à terme.

L'absence de système de résolution des chocs

Aucun instrument n'a été créé pour favoriser la convergence des économies. Ce n'est pas le budget européen dont le poids n'excède pas 1 % du PIB qui pouvait jouer ce rôle. Le budget de l'État fédéral américain s'élève à 20 % du PIB. En outre, le budget européen sert à financer la politique agricole commune qui concerne 4 % de la population active et le fonds de développement régional européen destiné essentiellement aux pays d'Europe centrale et orientale.

La Banque centrale européenne a, selon le traité de Maastricht, comme mission de veiller à la stabilité des prix. La croissance et l'emploi ne rentrent pas, à la différence de la FED, dans ses champs de compétences. Durant ses premières années d'existence, afin de renforcer la légitimité de la BCE, son Président a certainement surjoué l'austérité avec des taux d'intérêt excessivement élevés.

Les crises ont montré clairement les failles de l'euro. Les solutions mises en œuvre ne font qu'accentuer les malfaçons du départ. Depuis 2008, les États européens ont essayé avant tout de gagner du temps en mettant en œuvre des remèdes palliatifs évitant l'instauration de mécanismes réels de solidarité.

L'absence de solidarité interétatique

Dès le départ, l'absence de mécanismes de traitement des chocs asymétriques a été dénoncée. Par nature, dans un espace de 300 millions d'habitants, hétérogène, la survenue de crises frappant qu'une partie du territoire était inévitable. Il est même surprenant que cela ne soit pas arrivé avant 2008. Les dirigeants européens savaient dès le départ que le système était incomplet mais ils pensaient que la monnaie unique allait déboucher sur une dynamique permettant de combler les vides. Or, avec l'intégration de nouveaux États, avec la crise de 2008, l'esprit des pères fondateurs de l'Europe s'est évaporé. L'échec du référendum de 2005 a contribué à scléroser l'Europe. La résistance aux nouvelles réformes s'est accrue avec l'incapacité croissante de dégager du consensus.

L'Europe a opté pour un impératif de subsidiarité. La responsabilité de la politique est déléguée au niveau national. Si l'Europe n'intervient pas dans la gestion courante, elle peut, au nom de la responsabilité collective de la gestion de la monnaie, imposer l'austérité et des réformes structurelles aux gouvernements.

La monnaie unique sacralise les forts et vitupère les faibles. Les victimes des chocs asymétriques sont critiquées par les États dominants. Ils sont appelés à réaliser des sacrifices au moment même où ils connaissent une dégradation de leur situation économique et sociale. La crise dans une partie de l'Europe ne saurait être collective, elle est la traduction d'un dysfonctionnement local auquel il ne peut être apporté que des solutions locales. L'absence de solidarité est un handicap majeur pour une monnaie commune.

L'Allemagne refuse que l'Union soit une zone de transferts à la différence des États-Unis. En France, nul ne regarde l'équilibre des balances commerciales des régions ; les transferts financiers (dotations de l'État, prestations sociales, revenus financiers, etc.) permettent d'obtenir l'équilibre. En Europe, chaque État doit veiller à ses équilibres tout en ne mettant pas en danger la monnaie.

Changer de modèle

Stiglitz rappelle que la monnaie est un moyen et non une fin ; or, les Européens ont placé sur un piédestal un instrument sans regarder ce qui était nécessaire à sa bonne utilisation. Ils ont trop cru aux forces autorégulatrices des marchés. Si les gouvernements ne modifient pas le cadre de l'euro, les États membres ne peuvent que s'appauvrir avec à la clef des tensions croissantes qui amèneront, tôt ou tard à l'explosion de l'union monétaire. Le Prix Nobel d'Economie considère que « le mécanisme de l'euro est cassé. Si l'on ne le répare pas au plus vite, les coûts seront énormes. Il écrit que « même avec ses réformes récentes, le système n'est pas viable à long terme » A ses yeux, l'euro est une création humaine. Il ne s'impose pas aux Européens pour la nuit des temps. Rien n'est immuable en économie et il faut cesser de regarder le passé. Il est temps de changer de voie.

Les voies possibles

Stiglitz ne s'impose aucun tabou. Il n'est pas loin de considérer que la fin de l'euro serait la meilleure des solutions pour l'Europe. Jusqu'à maintenant, cette voie n'est pas imaginable pour les dirigeants européens qui considèrent qu'il n'y a pas d'alternative à l'euro. Il propose néanmoins des pistes moins radicales.

La fin de l'euro avec un divorce amiable

Pour Stiglitz, l'idée que sortir de l'euro est impossible car cela reviendrait à gâcher des années de travail n'est pas acceptable. Il admet que la fin de l'euro pourrait être très coûteuse pour les États membres mais que son maintien pourrait l'être encore plus. Il considère qu'un divorce en douceur est possible.

Stiglitz considère qu'il faudrait évidemment réaliser une restructuration des dettes et gérer temporairement les problèmes commerciaux. Il préconise l'émission de certificats d'importation au profit des pays en difficulté par une structure européenne.

L'euro pluriel

Stiglitz considère que la zone euro pourrait se segmenter en deux ou trois blocs avec chacun leur monnaie. Il suggère que l'Allemagne devrait sortir de l'euro afin que les autres pays puissent bénéficier d'une dépréciation de la monnaie commune. Il ne mentionne pas comment seraient traitées les créances que les Allemands détiennent sur les autres pays de la zone euro. Avec plusieurs euros, les déséquilibres de la balance des paiements se réduiraient.

L'euro flexible

Avec l'euro flexible, chaque État continue de commercer en euros mais ces derniers n'ont pas la même valeur dans les différents pays. Un euro grec ne s'échange pas à parité avec un euro franc ou un euro mark.

La convergence accélérée

Pour maintenir l'euro dans sa forme actuelle, sa survie passe, selon l'économiste, par un changement de système avec la mise en œuvre de politiques visant à assurer une réelle convergence des Etats membres.

A ce titre, Stiglitz est favorable à la création d'un système commun de garantie des dépôts bancaires et la mise en place d'un Trésor européen émettant des Eurobonds. Il est favorable à une mutualisation des dettes. Il considère évidemment qu'il faut abandonner les critères de Maastricht et instaurer un véritable cadre budgétaire. Il défend l'idée d'un fonds de solidarité pour la stabilisation qui pourrait servir à financer des dépenses sociales et des politiques actives du marché du travail. Il préconise la création d'une banque européenne pouvant prêter de l'argent aux PME dans l'esprit du Small Business Administration aux États-Unis.

Il demande à ce que les pays qui ont des excédents courants soient contraints d'augmenter les salaires afin d'éviter une amplification des divergences. Des politiques de gestion de crise devraient être élaborées en amont et éviter de sanctionner les victimes. Il souhaite que les États européens s'engagent à mieux partager les fruits de la croissance.

Stiglitz est assez pessimiste sur le devenir de l'euro et ne pense pas que les États puissent opter pour la dernière solution.

Les défis économiques de l'insularité: le cas de La Réunion (2^{ème} partie)

(Cet article fait suite à celui publié dans la lettre 198 du 24 septembre 2016 qui présentait un état des lieux détaillé de la situation économique de La Réunion. Il fait également suite à un déplacement réalisé au mois d'octobre pour le compte d'AG2R LA MONDIALE et de l'association Amphitéa)

Les préjugés sont nombreux sur les îles françaises qu'elles soient proches ou lointaines. Si certains veulent y voir des symboles de la puissance géostratégique de la France, nombreux sont ceux qui ne les considèrent que comme des centres de coûts pouvant avoir un attrait touristique. Dans l'un comme dans l'autre cas, la vision est très réductrice. Si entre la Corse et La Réunion ou entre La Nouvelle Calédonie et la Martinique, les différences sont importantes, il y a néanmoins des points communs : le sentiment d'appartenance à une communauté particulière, l'insularité avec ses inconvénients et ses avantages, la relation pas toujours simple avec le continent ou la métropole, une soif d'autonomie et de développement équilibré. Au niveau économique, ces territoires sont souvent caricaturés. Sont mis en avant le chômage, le nombre de personnes bénéficiaires du RSA ou du minimum vieillesse,

les avantages fiscaux, etc. En revanche, beaucoup plus rares sont les analyses portant sur les conséquences de l'appartenance à un régime douanier qui impose de fait des importations provenant de la métropole ou sur le fait que les dits avantages fiscaux ne favorisent pas obligatoirement les résidents. Ainsi comme cela est le cas avec les dispositifs Pinel ou Scellier, les réductions d'impôts Girardin pour l'investissement immobilier ont contribué à l'augmentation des prix et à la réalisation de programmes pas toujours en phase avec les réelles besoins de la population locale. Ces dispositifs ont été vendus à des continentaux dans le cadre d'opération de défiscalisation.

En prenant en compte les départements, les collectivités et les territoires d'outre-mer ainsi que la Corse, c'est 3 millions de ressortissants français qui vivent sur une île. C'est bien plus que le Luxembourg (600 000), l'Estonie, la Lettonie, Chypre ou Malte, Chypre et cela correspond à peu près à la population de la Lituanie.

Des îles en mouvement

Contrairement à certaines idées reçues, les différentes îles françaises comme d'ailleurs celles des autres États (Baléares, Canaries par exemple) connaissent, depuis l'an 2000, une accélération de leur croissance. Elle est d'un point supérieur à la moyenne continentale. A La Réunion, en Nouvelle Calédonie, en Corse, l'augmentation de la population joue un rôle important mais cela est loin d'être la seule raison. Longtemps bloquées dans leur développement par la relation verticale qu'elles entretenaient avec le continent, les économies insulaires s'étiolaient et négligeaient leurs voisins proches ; la Martinique et la Guadeloupe échangeaient avec peu les autres îles des Caraïbes quand La Réunion était avant tout un bout de territoire français planté dans l'Océan Indien. Cette dépendance à la France continentale a conduit à de profonds déséquilibres économiques : faiblesse des exportations, conséquence de la préférence donnée aux importations, surdéveloppement de la construction et du secteur non marchand.

L'amélioration du niveau de formation des jeunes, l'arrivée de jeunes actifs, le développement du tourisme, la multiplication des échanges régionaux changent la donne. La crise des finances publiques qui conduit au ralentissement des concours de l'État oblige les îles de toute façon à revoir leur modèle de développement.

Être sur la bonne route ou quand les échanges et les connexions font la richesse

L'émergence de l'Asie avec la Chine et l'Inde en tête, le décollage de l'Afrique Subsaharienne, le renouveau de l'Amérique latine et centrale replacent La Martinique, La Guadeloupe, La Réunion. La Nouvelle Calédonie au sein d'espace économique dynamique. Des territoires isolés se retrouvent au cœur des échanges. Ainsi, La Réunion qui avait pâti de l'ouverture du Canal de Suez, redevient une étape entre l'Asie et l'Afrique. La première compagnie maritime française et la troisième mondiale CMA-CGM a choisi Port Réunion comme hub pour ses dessertes en Asie.

Ce choix n'allait pas de soi compte tenu de la concurrence exercée par l'île Maurice qui se repositionne économiquement en tentant de réduire sa dépendance vis-à-vis du tourisme.

En la matière, toutes les îles essaient de diversifier leurs sources de création de richesses. A cet effet, Maurice en plus du transbordement maritime développe un important secteur financier (banques et assurances).

A la Réunion, de plus en plus d'entrepreneurs exploitent au mieux le fait d'être à la croisée des chemins, territoire français à proximité de l'Afrique et de l'Inde. Le secteur des logiciels et des applications informatiques connaît une forte croissance.

Pour conforter leur développement, les entreprises de La Réunion peuvent compter sur plusieurs établissements d'enseignement supérieur dont l'Université de Saint Denis (plus de 15 000 étudiants en 2016, plus de 500 professeurs et chercheurs). L'île dispose d'un Institut d'Administration des Entreprises, d'un Institut Universitaire de Technologie, d'une école supérieure d'ingénieurs, une école de commerce et de gestion.

La Réunion, le pari du développement par l'éducation

En 2012, 113 700 Réunionnais de 18 ans ou plus sont diplômés ou étudiants du supérieur. Ils représentent 19 % de la population adulte qui réside dans l'île. Certes, La Réunion est toujours en retard en matière de diplômés, (troisième région française ayant le moins de diplômés du supérieur, devant Mayotte et la Guyane) mais depuis 1990, le rattrapage est très rapide grâce à la création de nombreux établissements. La région garde ses diplômés, seulement 31 % des natifs résident dans une autre région (40 % dans les autres régions françaises). Elle attire, par ailleurs, des diplômés de l'extérieur. Mais, malgré cela, les diplômés de l'intérieur sont en plus grand nombre par rapport à ceux de l'extérieur contribuant à la création d'une communauté d'entrepreneurs homogène.

La bonne qualité du système de formation est un atout afin de permettre l'installation de longue durée de non-natifs de La Réunion. Les liens que La Réunion a noués avec l'Afrique du Sud, l'Inde et l'île Maurice contribuent à la montée en gamme de l'enseignement supérieur. Le coût des liaisons aériennes avec la France continentale conduit les Réunionnais à se rendre en Afrique, en Inde, en Australie.... Pour voyager, ils ont recours de plus en plus au hub aéroportuaire de Port Louis (île Maurice).

Le pari réussi du melting-pot à la Réunionnaise

La Réunion est un peu une nouvelle Amérique pour la France. C'est un territoire neuf ! Possession française à partir de 1642, l'île, dénommée alors île Bourbon, est alors quasi inhabitée. En 1646, douze mutins de Madagascar s'y réfugient. Il faut attendre 1665 pour voir arriver les vingt premiers colons. Si du 17^{ème} siècle jusqu'en

1848, le recours à l'esclavage fut important, il a laissé moins de traces qu'en Guadeloupe ou en Martinique. Le métissage a été beaucoup plus important et est intervenu très tôt. Par ailleurs, plusieurs vagues de migrants volontaires ou forcés se sont succédé en provenance de Madagascar, d'Afrique sub-saharienne, de l'île Maurice ou d'Inde. La forte concentration de la population sur la bande côtière ainsi que sa croissance rapide ont certainement joué en faveur de ce melting-pot particulier. La crainte des Réunionnais est d'être touchée par le climat national. Malgré les tensions sociales qui se sont à plusieurs reprises manifestées à Saint Denis, il y a de la part de la population le sentiment d'appartenir à une communauté en pleine construction.

La Réunion (voir lettre N°198) connaît une expansion rapide depuis plusieurs années lui permettant de combler une partie de son retard par rapport à la métropole. Si le poids du secteur non-marchand est important, il ne serait expliqué à lui seul la croissance des dernières années qui doit beaucoup au développement des services aux entreprises. Par ailleurs, la réalisation de la Nouvelle Route du Littoral permet au secteur des travaux publics de se développer et d'embaucher de nombreux Réunionnais.

Le pari d'une autre forme de tourisme

La Réunion n'a pas connu, ces dernières années, le même engouement touristique que l'île Maurice qui en a fait sa spécialité au point d'être menacée d'overdose. Doté de moins de plages mais disposant d'une plus richesse géographique, La Réunion dispose néanmoins d'atouts importants pour se positionner sur un tourisme moins brutal.

Malgré le faible réseau routier et sa saturation, il est frappant de constater le grand nombre de sportifs parcourant l'île soit en vélo soit en courant. Il y a une véritable tradition de triathlon dans cette île au relief tourmenté. La nature offre de véritables spectacles vivants, volcans, coulées de lave, ravines, cirques... qui sont de plus en plus recherchées par des touristes. La riche biodiversité de l'île avec de plus une présence de baleines à proximité des côtes constitue un potentiel important pour attirer de nombreux touristes. Du fait de l'éloignement géographique et des particularités géologiques, La Réunion a évité le bétonnage de ses côtes. Il y a, par ailleurs, un respect marqué pour l'environnement. Des hôtels, comme le Palm à Saint Pierre, ont placé au cœur de leur priorité le développement durable (recyclage, traitement écologique des piscines...).

L'industrie touristique réunionnaise compte près de 4 700 entreprises employant 13 000 personnes soit près de 7 % des effectifs salariés. Les dépenses des touristes extérieurs ne représentent que 1,9 % du PIB en 2013, mais elles sont néanmoins la première source de revenus extérieurs pour La Réunion.

La fréquentation touristique de La Réunion a connu une forte croissance dans les années 90, avec une hausse annuelle du nombre de touristes extérieurs de 7,9 % en

moyenne entre 1990 et 2000. Depuis, la fréquentation stagne autour de 400 000 touristes ce qui est peu au regard du potentiel. La Réunion un hub pour les navires.

Le rôle clef des infrastructures

Avec une population de plus de 800 000 habitants qui pourrait dépasser le million d'ici 2040, La Réunion doit faire face à de graves problèmes de circulation en particulier autour de Saint Denis.

La densité de population est une des plus fortes de France surtout en considérant que les Réunionnais se concentrent essentiellement sur la bande côtière et dans la ville du Tampon.

Si l'État a, depuis les années 70, contribué à la mise à niveau des infrastructures de la métropole, un retard certain a été pris au niveau des îles. Le difficile recours à la concession et les contraintes géographiques, la faiblesse de la population et l'éloignement expliquent le fait que les îles françaises ne disposent pas de réseaux adaptés à leurs besoins. Il faut compter plus de deux heures trente pour aller en voiture de Bastia à Ajaccio et sous réserve que le col de Vizzavona ne soit pas fermé quand il ne faut qu'une heure trente-cinq pour rallier en avion d'Ajaccio Paris. A La Réunion, en cas d'éboulis sur la route du littoral, ce qui n'est pas rare, des habitants de Saint Gilles ou de Saint Pierre peuvent mettre plusieurs heures pour se rendre à Saint Denis. Les îles souffrent également de la faiblesse des transports publics. Afin de faciliter les échanges au sein de l'île, il a été signé à Matignon entre les représentants de l'État et les élus régionaux un protocole dit de Matignon, le 14 octobre 2010 prévoyant la construction d'une nouvelle quatre voies entre Saint Denis et La Possession. Le coût de cette opération est de 1,66 milliard d'euros pris en charge à hauteur de 532 millions d'euros par l'État, de 248 millions d'euros par le FCTVA, de 151 millions d'euros par l'Union européenne et de 669 millions d'euros par la région.

L'épineuse question du social

Le chômage dans l'Outre-mer français est souvent mis sur le compte de mauvaises habitudes et du coût élevé du travail par rapport à celui des îles et des pays se situant à proximité. Le poids important des jeunes au sein des populations d'outre-mer ne doit pas être oublié parmi les facteurs expliquant le taux élevé du chômage. Par ailleurs, la dépendance au secteur non marchand public ne facilite pas le développement de filières économiques autonomes d'autant plus que par le jeu des majorations des traitements, les cadres de l'administration proviennent en grand nombre du continent. Longtemps, faute de débouchés, les jeunes ont eu le choix (voire pas le choix) entre le chômage et la métropole. Les pouvoirs publics ont incité à l'émigration entraînant bien souvent le départ des meilleurs éléments.

Le taux de chômage atteint, à La Réunion, plus de 24 % de la population active contre 9,9 % pour la métropole. Le taux de chômage des jeunes est de près de 50 %

quand il est sur le continent de 23,7 %. En 2015, pour la première année depuis la crise de 2008/2009, une diminution a été enregistrée. Malgré de net progrès, l'île souffre néanmoins toujours d'un sous-emploi chronique. Le taux d'emploi est de 47 % contre 64,3 % pour la métropole.

La question du logement concerne toutes les îles qui, par nature, sont confrontées à la rareté du foncier. En outre-mer, les primes dont bénéficient les fonctionnaires provenant de la métropole favorisent par ricochet l'augmentation du prix des logements, les bailleurs étalonnant les loyers sur le montant des revenus. Les dispositifs fiscaux (Girardin) poussent également à l'augmentation des prix, les promoteurs constructeurs intégrant dans le coût de fabrication l'avantage fiscal accordé par les pouvoirs publics). Par ailleurs, ces dispositifs ont pour conséquence le développement d'une offre à vocation touristique dont ne profitent pas les résidents. Ce phénomène est un peu différent à La Réunion moins exposée à un tourisme de masse que la Martinique ou la Guadeloupe.

L'Islande, une île en plein bouillonnement

Durant le dernier Euro de football qui s'est déroulé l'été dernier en France, sur les 330 000 habitants que compte l'Islande, soit l'équivalent de la Corse, près de 30 000 étaient venus soutenir leur équipe nationale qui avait réussi à se qualifier, pour la première fois de leur histoire, en quart de finale. Cela a été également vécu comme un intermède joyeux faisant oublier les soubresauts de la vie politique que l'île connaît depuis 2008.

Le dernier évènement en date est lié au scandale « Panama Papers » qui a entraîné la chute du Gouvernement. Des responsables politiques islandais figuraient sur la liste de comptes au Panama, comptes ouverts pour échapper aux impôts. Ce scandale a abouti à la tenue d'élections anticipées qui ont eu lieu ce 29 octobre. Le parti « les pirates » qui avait obtenu 5 % lors des dernières élections de 2013 devraient dépasser les 20 % et être un acteur incontournable de la vie politique islandaise. Ce parti contestataire qui refuse d'être classé à gauche ou à droite défend l'idée d'une prise en main par les citoyens de la vie politique. Il souhaite la mise en place d'une nouvelle constitution reposant sur la démocratie directe et sur interne. Figure au sein du programme la lutte contre la corruption et des garanties accrues pour les libertés individuelles et la mise en place d'un système de santé gratuit.

La crise de 2008 et ses conséquences

Pour comprendre la situation islandaise et l'agitation qui y règne, il faut revenir en 2008. Avec l'Irlande, l'Islande a été, en effet, un des pays les plus rapidement et les plus fortement frappés par la crise financière de 2008. Elle a mis fin à une période d'expansion sans précédent pour ce pays qui avait joué pleinement l'internationalisation de son économie. L'Islande était devenue, en effet une

plateforme bancaire pour des établissements britanniques et américains. Le secteur financier pesait plus de 10 fois le montant du PIB.

Le 7 octobre 2008, trois semaines après la faillite de Lehman Brothers, les trois grandes banques du pays, Kaupthing, Glitnir et Landsbanki étaient en état de cessation de paiement. A la fin de l'année 2008, le total des bilans des banques islandaises dépassait 14 fois le PIB national. Les dettes des banques s'élevaient à 85 milliards d'euros soit six fois la richesse nationale.

L'État a été contraint de nationaliser les banques, de geler les comptes, d'instaurer un strict contrôle des capitaux et d'appeler le FMI. Il décide également de bloquer les capitaux. Face à ce blocage des capitaux, le Royaume-Uni et les Pays-Bas réagissent violemment en demandant une indemnisation de leurs ressortissants. De longues négociations s'engagent afin de trouver des solutions avec ces deux pays. Entre temps, le PIB islandais se contracte de 5,1 % en 2009 et de 3,1 % en 2010.

Pour éviter des faillites en chaîne, le gouvernement islandais accepte de prendre à sa charge les 3,8 milliards d'euros de garantie des dépôts qu'ont dû assumer les Britanniques et les Néerlandais. Le paiement de cette somme, alors égale à environ un tiers du PIB islandais, s'étalera sur 14 ans. Cet accord adopté en décembre 2009 par le parlement islandais est rejeté par référendum en mars 2010. Il en résulte un deuxième plan qui est également rejeté par référendum. En janvier 2013, la cour de l'association européenne de libre-échange (AELE), l'ensemble économique qui regroupe l'UE, la Suisse, le Liechtenstein, la Norvège et l'Islande, déboute définitivement la Commission européenne qui avait contesté le référendum en estimant que les garanties de dépôts sont de la responsabilité des États qui les accordent et pas des débiteurs.

Les autorités islandaises ont opté pour des remèdes assez violents pour sortir de la crise afin de restaurer les équilibres financiers du pays. Les dépenses publiques ont été réduites et les impôts augmentés. Pour éviter une banqueroute bancaire totale, le Gouvernement a mis en place un contrôle des changes et des banques ont été nationalisées. Néanmoins, à la différence des pays d'Europe du Sud, l'Islande a pu profiter de la dépréciation de sa monnaie ce qui a amélioré la compétitivité de ses produits et a permis d'attirer les touristes. L'intervention du FMI a permis de maîtriser cette dépréciation pour éviter qu'elle impose une trop forte augmentation des taux d'intérêt.

Après avoir hésité à adhérer à l'Union européenne, l'Islande a fait le choix de rester dehors. Les difficultés de l'Union et le fort attachement des Islandais à leur indépendance expliquent ce revirement.

L'Islande sauvée économiquement mais meurtrie politiquement

Le pouvoir d'achat des Islandais s'est contracté d'un tiers entre 2008 et 2011. Les prélèvements obligatoires sont passés de leur côté de 39 à 48 % de 2009 à 2014.

Le déficit budgétaire qui avait atteint près de 13 % du PIB en 2008 a laissé place à un léger excédent en 2015. La dette brute, qui représentait près de 100 % du PIB en 2011 s'élève désormais à 70 % du PIB. L'Islande grâce à sa forte compétitivité dégage un précieux excédent au niveau de sa balance des transactions courantes 4,6 % du PIB en 2015.

En 2015, la croissance a atteint 4,8 %. Pour 2016, elle pourrait atteindre 3,5 %. Le taux de chômage est passé de plus de 7,6 % à 4,3 % de 2010 à 2016.

L'économie suédoise repose sur cinq piliers : la pêche, l'aluminium, les services financiers, le tourisme et le digital.

La pêche continue à jouer un rôle important dans l'économie islandaise. Elle représente 6 % du PIB. Avec le secteur de la transformation, ce poids passe à 11 % du PIB.

L'industrie assure près du quart du PIB soit plus qu'en France. L'industrie islandaise bénéficie d'une énergie électrique à bon marché grâce à l'hydroélectricité (70 % de la production électrique). Le pays s'est spécialisé dans la production de l'aluminium qui est la première ressource d'exportation. L'industrie emploie 18 % de la population.

Le secteur tertiaire représente 70 % du PIB et emploie 77 % de la population. L'Islande est une base arrière pour de nombreuses sociétés informatiques. Elle compte également de nombreux centres d'appels.

Depuis la crise financière de 2008, la vie politique islandaise est agitée. Les Islandais en ont imputé la responsabilité à leurs dirigeants. L'Islande est avant tout une île, ce qui signifie que les habitants partagent un sentiment identitaire fort. Avec une population de 330 000 habitants, tout se sait vite. De plus, le protestantisme imprègne la vie de ce petit État. La soif de transparence et d'honnêteté y est forte.

Un divorce de plus en plus prononcé entre le peuple et ses dirigeants

La gestion de la crise de 2008 a créé un fossé entre les responsables gouvernementaux et les citoyens. Cela est né du refus d'accepter les accords négociés par le Gouvernement sur l'indemnisation des déposants britanniques et néerlandais. Face à la grogne de l'opinion, un projet de réforme constitutionnelle, visant à renforcer les pouvoirs des citoyens, élaboré de manière participative a été présenté a été soumis à référendum et a été adopté mais en raison d'une trop faible participation, ce projet constitutionnel n'a pas pu être mis en œuvre. Le parti pirate islandais emmené par Birgitta Jonsdottir, a fait de ce projet son cheval de bataille.

Les élections législatives de 2013 ont acté la défaite du premier gouvernement de gauche (coalition constituée du parti social-démocrate l'Alliance et du Mouvement vert de gauche) depuis l'indépendance de l'Islande. Elles ont été remportées par le

Parti de l'Indépendance qui est traditionnellement au pouvoir depuis 1944 et par un parti anti-européen et agrarien, le Parti Progressiste. La nouvelle majorité a mis un terme en 2013 à la négociation avec la Commission de Bruxelles pour l'adhésion à l'Union européenne, candidature définitivement retirée en 2015.

Le 7 avril 2016, le Premier Ministre, Sigmundur Gunnlaugsson a été contraint de démissionner du fait de son implication dans le scandale des « Panama Papers ». Ce scandale a provoqué de nombreuses manifestations, plus de 26 000 personnes à Reykjavik.

Le pouvoir en place doit faire face à une série de griefs : refus de soumettre à nouveau le projet de révision constitutionnelle, la décision prise sans référendum de ne pas adhérer à l'Union européenne, les scandales financiers, la montée des inégalités et l'accès problématique au logement ainsi que la question des salaires.

C'est dans ce contexte délétère que les élections législatives ont été avancées au 29 octobre 2016. Le parti des Pirates a accepté l'idée de participer à une coalition rassemblant des partis de gauche et du centre. Issu de la mouvance Wikileaks, le parti des pirates demande donc avant tout la mise en place d'une nouvelle démocratie citoyenne et le développement d'une société numérique libre. Il souhaite, en la matière, une remise en cause du droit sur les brevets. Il est, par ailleurs, favorable à la réduction du temps de travail. Sa présidente n'entend pas participer au Gouvernement. Son parti pourrait intégrer une coalition parlementaire sous réserve que la réforme constitutionnelle soit entreprise.

Le parti des pirates se définit comme le premier parti Facebook considérant que son développement repose en partie sur le partage via les réseaux sociaux. Le parti pirate est présent dans 66 pays dont la France. Il a présenté aux élections législatives françaises de 2012, 42 candidats qui ont obtenu 1 % des suffrages. Il entend présenter plus de 200 candidats en 2017.

LE COIN DES TENDANCES

Les spécialistes des techniques de l'information et de la communication ne connaissant pas le chômage

En 2015, au sein de l'Union Européenne, près de 8 millions de personnes étaient employées comme spécialistes des technologies de l'information et de la communication (TIC), ce qui représente 3,5 % de l'emploi total. En 2011, il y avait 6,3 millions de personnes qui travaillaient dans ce domaine soit 2 % de la population active occupée.

Même si l'Europe reste en retrait par rapport aux États-Unis où ces emplois occupent au moins 5 % de la population active occupée, elle rattrape peu à peu son retard. Une accélération est attendue d'ici 2020.

Les nouveaux métiers liés au digital sont occupés majoritairement par des hommes (80 %) et à 60 % par des diplômés de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, de manière assez logique, les emplois TIC sont fréquemment occupés par des jeunes actifs de moins de 35 ans. Ces derniers qui représentent 31 % de la population active occupent 36,4 % des postes TIC.

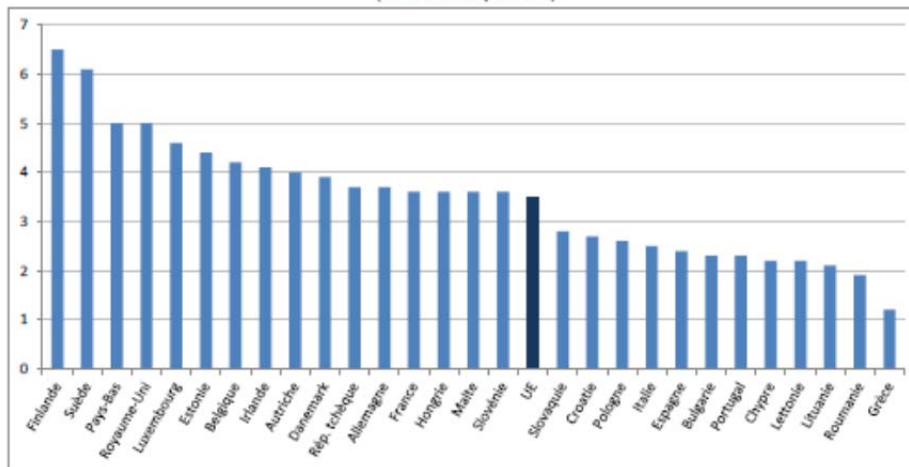
Sans surprise, c'est en Europe du Nord que le poids des emplois dans les TIC est le plus élevé. Les spécialistes des TIC occupent 6,5 % des emplois en Finlande, 6,1 % en Suède et 5 % aux Pays-Bas comme au Royaume-Uni. Il faut souligner que le Luxembourg qui est passé de la sidérurgie aux banques, opère une nouvelle mutation économique en se spécialisant dans les nouvelles technologies (digital et biotechnologie). Au sein de l'Union, c'est en Grèce que la proportion des actifs travaillant dans les TIC est la plus faible (1,2 %).

En France, 950 000 personnes travaillent, en 2015, dans le domaine des TIC soit 3,6 % de la population active occupée contre 635 000 en 2011 (2 % de la population active occupée). La France est désormais dans la moyenne européenne ce qui n'était pas le cas il y a cinq ans. L'Allemagne fait légèrement mieux que la France avec un ratio de 3,7 %. En revanche, l'Italie (2,7 %) et l'Espagne (2,4 %) sont en retrait.

En France, les spécialistes des TIC sont à plus de 83 % des hommes et à près de 77 % des diplômés de l'enseignement supérieur. 38 % d'entre eux sont âgés de moins de 35 ans (la moyenne européenne est à 36 %). En Allemagne comme en Italie, la proportion des diplômés est moindre (respectivement 48 % et 33 %). Le système d'apprentissage et de formation permet à des actifs non diplômés d'accéder à des emplois TIC. En France, les start-up et les services des grandes entreprises mettant en œuvre les techniques issues du digital privilégient les diplômés. La situation du marché du travail explique également la différence entre l'Allemagne et la France. Sur un marché de plein emploi et avec peu de nouveaux jeunes diplômés entrants (pour des raisons démographiques), les entreprises n'ont pas d'autres solutions que de former aux nouvelles techniques des personnes non qualifiées.

Il y avait proportionnellement plus de personnes âgées de moins de 35 ans parmi les spécialistes des TIC que dans l'emploi total dans la majorité des États membres, les seules exceptions étant le Danemark, les Pays-Bas, la Suède, le Royaume-Uni, la Finlande, le Luxembourg et l'Irlande.

Part des spécialistes des TIC dans les États membres de l'UE, 2015
(en % de l'emploi total)



Le jeu vidéo, un secteur influent

Le Paris Games Week, le principal salon français consacré au jeu vidéo, tient sa septième édition du 27 au 31 octobre au Parc des Expositions à la Porte de Versailles à Paris. Ce salon est devenu un lieu incontournable des professionnels du secteur et des joueurs qui sont de plus en plus nombreux.

L'industrie du jeu vidéo est depuis la fin des années 90 plus importante que celle du cinéma. En France, dans le secteur des loisirs, seul le livre fait encore mieux mais pas pour longtemps.

La France figure parmi les trois grands marchés européens du jeu. Le chiffre d'affaire de ce secteur s'élève à près de 3 milliards d'euros. Font partie de ce secteur d'activité les producteurs de consoles, essentiellement japonais, les producteurs de jeux et d'accessoires. Le nombre de joueurs en France est en constante augmentation. Plus de 30 millions de Français jouent régulièrement avec des jeux vidéo numériques et 80 % des Français le font au moins une fois par an. Cette croissance s'explique en grande partie par l'augmentation du taux d'équipement de la population tant en ordinateur qu'en smartphone. Le monde du jeu conquiert de nouveaux espaces. Ainsi, avec les Smartphone, le jeu est devenu mobile. Dans les transports ou même dans la rue, de plus en plus de personnes jouent. De même, avec la multiplication des connexions Internet (3G, 4G, wifi...), les jeux sont de plus en plus interactifs et collaboratifs. La pratique du sport en ayant recours aux consoles de jeux s'est développée.

Aujourd'hui, les femmes sont majoritaires parmi les joueurs. Par ailleurs, du fait du vieillissement de la population, l'âge moyen est en constante augmentation et il est aujourd'hui de 41 ans selon des chiffres du syndicat national du jeu vidéo. Désormais, il n'est pas rare que deux générations de joueurs cohabitent sous le même toit. 40% des joueurs sont des parents. Les joueurs consacrent en moyenne

douze heures par semaine aux jeux vidéo et ils dépensent en moyenne 40 euros par mois pour assouvir leur passion. Les joueurs délaissent bien souvent la télévision au profit de leur jeu. Ils sont, en revanche, des consommateurs de vidéos sur les sites Internet comme Youtube.

La France est, depuis le début de ce secteur, un pays en pointe pour la création de logiciels même si, depuis, de nombreuses entreprises ont été rachetées par des grands groupes étrangers. L'entreprise française la plus connue est Ubisoft. Mais, peuvent être également cités Ankama, Focus, Quantic Dream ou Arkane, Selon le syndicat national du jeu vidéo, ce secteur d'activité compterait plus de 350 entreprises. 23 000 personnes travailleraient directement ou indirectement dans le jeu vidéo dont trois mille pour la seule production.

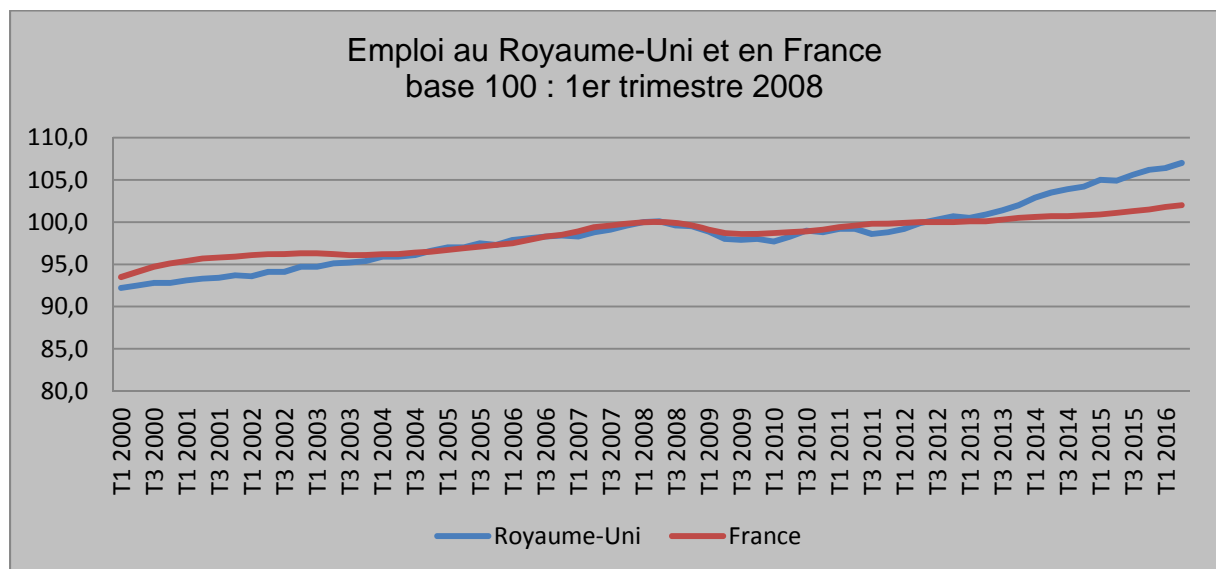
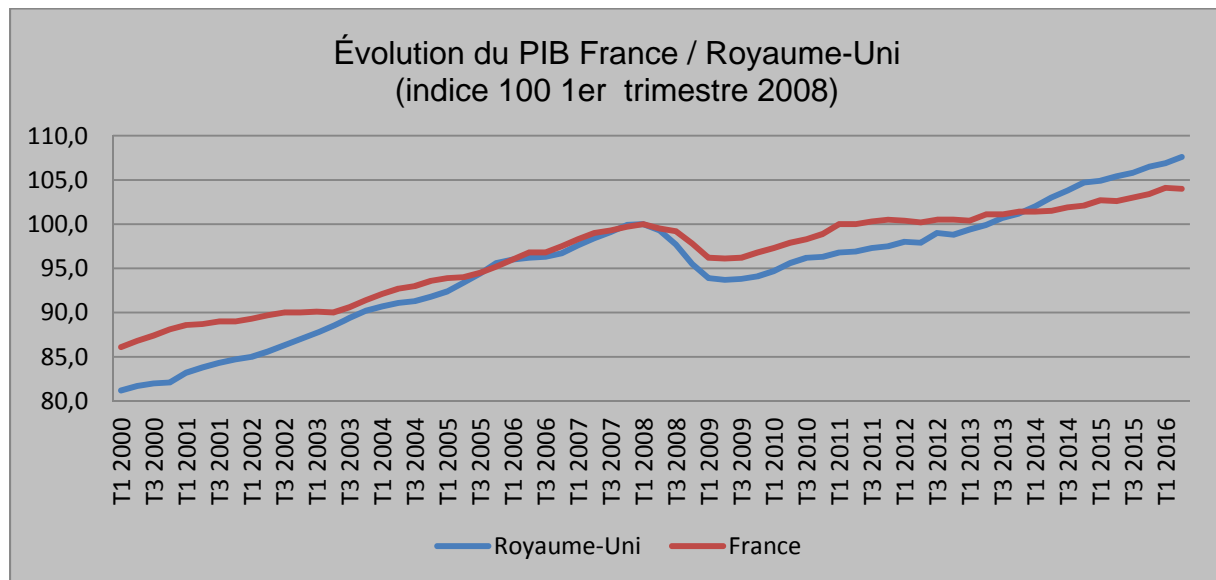
Sur le plan mondial, le chiffre d'affaire des jeux vidéo est de 100 milliards de dollars. Il devrait progresser de plus de 8 % cette année. Pour la première fois, le jeu vidéo mobile va représenter une part de marché plus importante que celui sur PC avec 37 milliards de dollars, en hausse de 21,3 % au niveau mondial. La région Asie-Pacifique continue de dominer le monde, représentant 47 % du marché. La Chine représente un quart des revenus mondiaux du jeu vidéo. Selon plusieurs études dont celle de Newzoo, le chiffre d'affaires des jeux vidéo dépassera les 120 milliards de dollars en 2019 dont près de la moitié serait réalisée via les mobiles .

L'influence du secteur des jeux vidéo est très importante. Les relations croisées avec le cinéma sont nombreuses et anciennes. Les films américains à succès (Star wars et autres) sont déclinés en jeux. Par ailleurs, de plus en plus de films sont inspirés de jeux. La façon de filmer, les scripts, de plus en plus rapides, nerveux ne sont pas sans lien avec l'univers que connaissent les joueurs derrière leur console. Mais, cette influence dépasse le monde du cinéma. La presse, les applications sur Smartphone, les tableaux de bord des voitures, des objets électroménagers intègrent les codes des « gamers ». Il en est de même pour l'éducation, tout doit être ludique, interactif, rapide....

LE COIN DES GRAPHIQUES DE LA SEMAINE

France / Royaume-Uni, le match

Jusqu'à la crise des dettes souveraines de 2011/2012, la France avait l'avantage. Ce n'est qu'à partir de 2013, avec une croissance annuelle supérieure de près de 3 points que la perfide Albion dépasse la France.



Le surcroît de croissance est lié à la progression de l'emploi au Royaume-Uni. Il a soutenu la consommation et l'investissement des ménages. La hausse de la masse salariale et la réduction de l'épargne de précaution ont, en effet, contribué à l'augmentation de la demande interne. Le comportement d'épargne britannique est très sensible au chômage, bien plus qu'en France.

AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Dimanche 30 octobre

Heure d'hiver au Royaume-Uni, en zone euro et en Suisse.

Au **Japon**, il faudra regarder **la production industrielle et les ventes au détail** du mois de septembre

Lundi 31 octobre

Pour **l'Allemagne et l'Espagne**, il faudra suivre **les ventes au détail** du mois de septembre.

Pour **l'Espagne** sera publié **les résultats de la balance des comptes courants** du mois d'août.

Pour **la zone euro**, seront attendus **les résultats du PIB du 3^{ème} trimestre**. Sera également publié **l'indice des prix** du mois d'octobre.

Au **Royaume-Uni**, seront connues **les ventes au détail** d'août.

Aux **États-Unis**, seront regardées **les dépenses de consommation des ménages** pour le mois de septembre ainsi que **l'évolution des revenus**. Seront publiés **l'indice des directeurs d'achat PMI de Chicago** d'octobre et **l'indice manufacturier de la Fed de Dallas**.

Mardi 1^{er} novembre

L'indice PMI manufacturier Nikkei du mois d'octobre sera publié pour le **Japon**. Au **Japon**, il faudra suivre **la conférence de presse de la banque centrale (BoJ)** et d'éventuelles modifications concernant la politique monétaire.

Pour la **Chine**, seront rendus publics **les indices « PMI manufacturier »** et **« non manufacturier »** d'octobre.

L'indice PMI manufacturier d'octobre sera communiqué pour **l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Grèce, la zone euro, le Royaume-Uni et les États-Unis**.

Aux **États-Unis**, seront connues **les ventes totales de véhicules** pour octobre.

Les immatriculations de véhicules neufs seront connues pour la **France**.

Mercredi 2 novembre

Au **Japon**, il faudra suivre **l'indice de confiance des consommateurs** d'octobre.

En **Espagne**, sera publié **les résultats du chômage** d'octobre.

Une réunion de la BCE est prévue mais ne concernera pas la politique monétaire.

L'indice PMI manufacturier d'octobre sera connu pour la **France**.

En **Allemagne**, **les résultats du chômage** pour le mois d'octobre seront publiés.

Aux **États-Unis**, **une réunion de la FED sur la politique monétaire** est prévue mais aucune modification des taux n'est attendue en raison des élections américaines prévues le 9 novembre prochain.

Jeudi 3 novembre

L'indice PMI des services de Markit sera publié pour **le Japon, la Chine, le Royaume-Uni et les États-Unis**.

En **Italie**, sera connu **le taux de chômage** de septembre.

Pour **l'ensemble de la zone euro**, **le taux de chômage** de septembre sera communiqué.

Pour **le Royaume-Uni**, il faudra suivre **la réunion de la Banque d'Angleterre**.

Vendredi 4 novembre

L'indice Markit-PMI des services sera communiqué pour **l'Espagne, l'Italie, la France, l'Allemagne et la zone euro**.

L'indice PMI-composite de Markit sera rendu public pour **la France, l'Allemagne et la zone euro**.

Aux **États-Unis**, il faudra suivre **les résultats de l'emploi** du mois d'octobre et **la balance commerciale** de septembre. Pour l'emploi, au mois de septembre, le taux de chômage était de 5 % et 156 000 créations d'emploi avaient été enregistrées. Il faudra également regarder **le décompte des forages pétroliers US Baker Hughes**.

Dimanche 6 novembre

Changement d'heure aux États-Unis

La Lettre Économique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorello.fr

Pour tout contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : phcrevel@lorello.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorello.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----
Prénom -----
Fonction: -----
Organisme: -----
Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----
Pays
Tél.: -----
E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC